



MAIRIE de JOUET – SUR - L'AUBOIS

4 bis rue des écoles
Code Postal : 18320
E-mail : mairie.jouet@orange.fr
Site internet : mairie.jouet.free.fr

Téléphone 02 48 76 43 26
Télécopie 02 48 76 06 22

DEPARTEMENT du CHER
Arrondissement
de ST AMAND MONTROND

Arrêté municipal N° 23/ 2019 en date du 15 juillet 2019

Interdiction de stationner sur une partie de la place Daumy tous les lundis matin à l'occasion du marché hebdomadaire.

Le Maire de la commune de Jouet sur l'Aubois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2213-1, et L 2213-2,

Considérant l'organisation tous les lundis matin du marché hebdomadaire sur la commune de Jouet sur l'Aubois,

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers et l'organisation du marché hebdomadaire, il convient de prendre toutes mesures utiles pour régler la circulation et le stationnement,

ARRETE :

Article 1^{er} : Le marché hebdomadaire est organisé tous les lundis matin, sur la commune de Jouet sur l'Aubois, place Daumy à partir de 08 heures et jusqu'à 13 heures. Suite à la rénovation de la Place Daumy, le marché sera organisé sur le parking central de la Place.

Article 2: L'installation du marché à cet emplacement va débuter dès le lundi 22 juillet 2019.

Article 3 - L'emplacement réservé aux commerçants sera autorisé sur le parking central de 08 heures à 13 heures, des plots escamotables interdiront l'accès aux véhicules sur cette partie de parking de la Place Daumy le temps du marché hebdomadaire.

Article 4: Les véhicules pourront se stationner sur les autres emplacements non condamnés de la Place Daumy et sur ceux du square de la mairie situés à proximité de la Place Daumy.

Article 4: Un panneau annonçant le marché hebdomadaire sera déposé sur le parking central de la Place Daumy chaque vendredi afin d'avertir les automobilistes de la présence du marché hebdomadaire le lundi.

Article 5- M. Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et le Garde Champêtre sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Jouet sur l'Aubois le 15 juillet 2019

Le Maire
Serge LAURENT

